



GUIDE DES NOUVEAUX SAINT-PRESTOIS

Edition 2023

Saint-Prest vous accueille et vous accompagne



Un village où il fait bon vivre

www.ville-saintprest.fr



COMMUNE DE SAINT-PREST :

Sa municipalité

La mairie et vos élus



Votre Maire, **Robert BALDO**



1^{er} adjoint,
Education, Enfance-Jeunesse, Fêtes et
cérémonies, Culture, Vie associative
Serge DANE



2^e adjointe,
Sécurité, Opérations funéraires, Cimetière,
Marché et commerçants ambulants,
Procédure de pèrli, Procédure
d'hospitalisation d'office
Patricia LANTENOIS



3^e adjoint,
Finances
Jacques GOUPIL



4^e adjointe
Urbanisme, Biodiversité et développement
durable, Habitat, Cadre de vie, Mobilité
Sarah CHARRE

Permanence des élus : sur rendez-vous 📞 02 37 22 22 27



COMMUNE DE SAINT-PREST :

Sa municipalité



Et une équipe de 14 conseillers municipaux à votre écoute



Conseillère municipale déléguée
Marchés publics,
Concessions
d'Aménagement
Conseils
Sandrine CRUCHAUDET



Conseillère municipale déléguée
Fêtes et cérémonies,
périscolaire
Virginie DE GRYSE



Conseillère municipale déléguée
Rédaction du bulletin municipal
Promotion de la commune.
Sylvie BABEL



Conseiller municipal de "Saint-Prest votre village".
Paul LEAL



Conseiller municipal de "Saint-Prest votre village".
Manuel JODRA



Conseiller municipal de "Saint-Prest votre village".
Olivier LUCAS



Conseiller municipal de "Saint-Prest votre village".
Mark YORK



Conseillère municipale de "Saint-Prest votre village".
Claire BAUMER



Conseillère municipale de "Saint-Prest votre village".
Audivine RUIZ



Conseillère municipale de "Saint-Prest votre village".
Florence BARBE



Conseiller municipal de "Saint-Prest votre village".
Julien MET



Nathalie FORTIN-JOUANNET



Christophe BONNINI



Maryse BOURGOIN

Conseillers municipaux de la liste "Vivre Saint-Prest autrement"



COMMUNE DE SAINT-PREST :

Sa mairie et ses services

Les services municipaux vous accueillent, vous orientent et répondent à vos questions.

78 rue de la République - 28300 Saint-Prest

Tél: 02.37.22.22.27

Mail: accueil@ville-saintprest.fr

Horaires d'ouverture au public

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Nouveaux horaires en avril 2024

✓ Ouverture le samedi matin



Ses outils de communication



Site internet

www.ville-saintprest.fr



Panneau d'affichage électronique

Nouveau panneau courant décembre



Panneau Pocket

Téléchargeable gratuitement sur



Bulletins municipaux

Le Foyer communal



1 place Charles Moulin

Location pour les particuliers et les associations de St-Prest

Tarifs et réservations à l'accueil de la mairie

☎ 02 37 22 22 27

Démarches administratives

❖ CNI - PASSEPORT BIOMETRIQUE

Attention ! Pour le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, veuillez-vous adresser au guichet unique de Chartres ou à l'une des 18 communes équipées d'un dispositif numérique de recueil en Eure-et-Loir.

Guichet unique de Chartres : 32, boulevard Chasles 28000 Chartres ☎ 02 37 23 40 00.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30 contact@ville-chartres.fr

❖ INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les préinscriptions dans les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Prest des enfants qui entreront pour la première fois à l'école maternelle, ou pour ceux qui arriveront d'une autre commune à la rentrée suivante, se font en mairie en avril. Pour les familles arrivant en cours d'année scolaire sur la commune, l'inscription pourra se faire à tout moment.

❖ INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

La commune et Chartres Métropole proposent de nombreux services pour les enfants et les jeunes avec la volonté de promouvoir une politique éducative et de loisirs de qualité.

- La restauration scolaire ;
- La garderie ;
- Les études dirigées ;

Les inscriptions de votre, vos enfant(s) doivent obligatoirement se faire en vous connectant au **PORTAIL FAMILLES** via le site de la mairie www.ville-saintprest.fr

- **Les transports scolaires** (formulaire disponible sur le Portail Familles à retourner à Filibus)
- **Les loisirs communautaire** - Accueil de loisirs de Saint-Prest, le mercredi et en juillet.

INSCRIPTION AUPRES DE CHARTRES METROPOLE – PEP28 www.pep28.fr

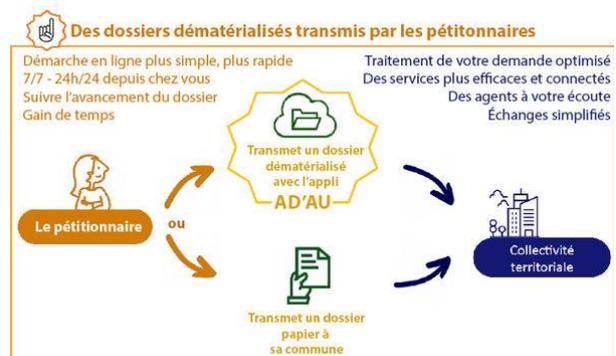
❖ DEMATERIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent désormais être saisies par voie électronique sur la plateforme : <http://www.e-permis.fr>

L'utilisation de la téléprocédure **est gratuite**.

Vos autorisations d'urbanisme en ligne :

- Certificat d'urbanisme
- Déclaration préalable
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Déclaration d'intention d'aliéner un bien



Bon à savoir Inscrivez-vous sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter dans votre nouvelle municipalité, demandez votre carte d'électeur toute l'année aux heures d'ouverture au public de la Mairie de Saint-Prest.

Changement d'adresse : n'oubliez pas de communiquer votre nouvelle adresse.

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie **consulter** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

- Caisses de sécurité sociale et de retraite
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises

Education

❖ Pour les « tout petits »

Vous pouvez consulter la liste des assistantes maternelles sur le site : <http://assmat28.eurelien.fr/>
Afin de mieux vous accompagner dans vos démarches, un site internet <https://monenfant.fr/> vient d'être lancé pour vous donner une information fiable et exhaustive sur les différentes solutions de garde à proximité de votre domicile et de votre lieu de travail.

❖ Pour les enfants de primaire

Ecole maternelle La Calypso

Place Charles Moulin

Direction : Christelle LUCAS BOUSQUIÉ

☎ 02 37 22 31 44

Ecole élémentaire Jacques-Yves Cousteau

Ruelle Garreau

Direction : Jean-Philippe FERANT

☎ 02 37 22 25 51



❖ Pour les collégiens

Collège Soutine

Allée Soutine - 28300 SAINT-PREST

Tél : 02 37 22 28 28

Fax : 02 37 22 39 76

<http://clg-soutine-saint-prest.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



Santé

❖ CABINET MEDICAL (SITUÉ AU 69 RUE DE LA REPUBLIQUE)

➤ Infirmière

Fabienne Quelquejay

☎ 02 37 22 33 10 Sur RDV, possibilité de déplacements à domicile.

➤ Art-Thérapie 28

Nathalie Green

☎ 07 88 55 98 51 <https://www.artherapie28.fr/>

➤ Kinésologue

Aurélie Lenourichel

☎ 06 46 78 81 32 aurelie.lenourichel@gmail.com

❖ PHARMACIE SIABAS

83 rue de la République ☎ 02 37 22 37 33

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

❖ MEDECINS GENERALISTES

➤ Docteur Frédérique Descours Cormier

101 rue de la République ☎ 02 37 22 49 09

Consultations sur RDV, fermeture mercredi et samedi après-midi.

➤ Docteur Laurent Laumailier

109 rue de la République ☎ 02 36 25 90 18

Consultations sur RDV du lundi au samedi, fermeture le jeudi. Sans RDV le lundi de 8h à 11h.

❖ CABINET DENTAIRE

➤ Docteur Marie-Hélène Delcros

3 rue de l'église ☎ 02 37 22 37 60

Sur RDV de 8h30 à 12h et de 14h à 20h (sauf le mercredi et le samedi).

❖ KINESITHERAPEUTES

➤ Laurent Basterre

91 rue de la République ☎ 02 37 22 35 54

➤ Physio Centre de la Vallée de l'Eure

38 place Charles Moulin ☎ 02 37 99 16 96

Coralie Heurgué, Loïc Taureau et Mélissa Chéron

❖ PSYCHOTHERAPEUTE

➤ Béatrice CANO

7 rue du Plateau ☎ 06 64 28 61 04

Saint-Prest pratique

Collecte des déchets

Le service de collecte est assuré par Chartres Métropole.

La collecte a lieu le mardi entre 13h et 20h. Les déchets sont à présenter le jour de collecte avant 13h. En cas de jour férié, toutes les collectes qui suivent le jour férié sont décalées d'une journée (ex : jour férié le lundi ou mardi, la collecte du mardi est reportée au mercredi).

Le calendrier des collectes semestriel est distribué par Chartres métropole ou téléchargeable en ligne.

Un numéro vert (0 800 22 20 36) est à votre disposition pour tout renseignement.

Collecte des encombrants

Ce service est assuré deux fois par an sur le secteur périurbain. Sont collectés uniquement les vieux mobiliers, literies usagées et objets métalliques ou plastiques au rebut. Tout autre type de déchets doit être emporté en déchetterie.

- Ne présentez pas plus de 2m³ d'encombrants par collecte
- Les objets déposés ne doivent pas excéder 75kg et mesurer plus de 2m

Sur le territoire de Chartres métropole, 4 déchetteries sont à votre disposition !

Les déchetteries de Champhol, Dammarie, Saint-Aubin-des-Bois et de Chaunay vous accueillent toute l'année pour déposer vos déchets électriques, de jardin, de chantiers et petits travaux domestiques.

Numéros utiles

Eau potable – Assainissement – Gaz

- Pour toutes questions liées à l'eau et à l'assainissement, Cm Eau ☎ 02 34 43 90 22.
- Gaz GRDF ☎ 0 800 47 33 33

Electricité (Synelva)

Pour la fourniture et la distribution de l'électricité, Synelva ☎ 02 37 91 80 00

(En cas de panne prolongée, contactez le service dépannage réseau au 02 37 91 80 20, disponible 24h/24 et 7j/7)

Numéros d'urgence

- ❖ Urgences médicales : composer le 15
- ❖ Police secours (gendarmerie) : composer le 17
- ❖ Pompiers : composer le 18 (112 à partir d'un portable)
- ❖ Médecin et pharmacie de garde ☎ 02 37 36 20 20 (en semaine après 20h et le week-end après 18h).
- ❖ Maternité et hôpital de Chartres ☎ 02 37 30 30 30
- ❖ Brigade de Gendarmerie Chartres ☎ 02 37 91 27 10

Assistance – Droit

Conciliateur de justice

Marie-José MOUTEAU

Permanence en mairie de St-prest

le mercredi de 14h à 16h30

sur RDV uniquement

06 80 24 96 76

Point d'accès au droit

5 rue du Docteur Gibert ☎ 02 36 67 30 40

Aide aux victimes

AVIEL ☎ 02 37 36 50 36

